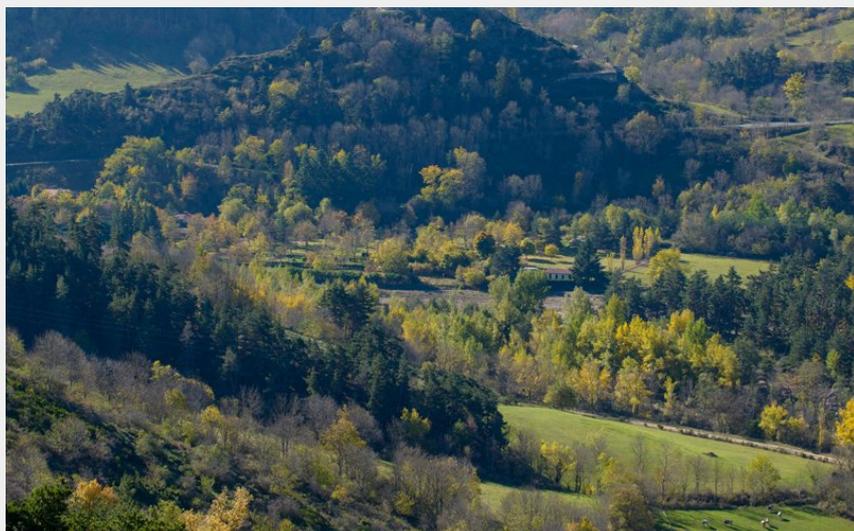


Etape GR40 Le Bouchet Saint Nicolas - Présailles

Montagne de Haute-Loire - Bouchet-Saint-Nicolas



Goudet dans les gorges de la Loire (Jérémy Mazet)



La 5e étape du GR 40 conduit le randonneur du plateau du Devès à celui du Mézenc. Une étape sportive qui passe au marais de la Sauvetat, traverse les gorges de la Loire et passe aux Monts Breysse les plus jeunes volcans de Haute-Loire.

Le maar de la Sauvetat

Le vaste cratère des narces de la Sauvetat a été ouvert par de violentes explosions dues à la vaporisation soudaine d'eau mise en contact avec une lave à plus de 1 000 °C. Ces explosions ont aussi fortement ébranlé la cheminée qui s'enracine à plus de 100 m de profondeur. De nombreux effondrements des parois ont facilité la création de ce maar. Après la fin de l'épisode volcanique, un lac s'est installé et a favorisé des dépôts de vases qui se sont accumulés au cours des temps géologiques. Les sondages profonds, dans ces argiles fines, ont mis en évidence l'existence d'une couche de projections d'environ un mètre qui proviendrait de nuages chargés de particules fines créés par une éruption des monts Dore (Puy-de-Dôme). Après le comblement définitif du cratère, une tourbière s'est développée avec une végétation caractéristique des milieux humides.

Les Monts Breysse

Les sucres de Breysse sont deux volcans jumeaux, mais dont les cratères sont orientés dans deux directions différentes. La forêt recouvre totalement leurs formes et il est difficile de repérer leurs cratères incomplets. Ces volcans sont pourtant à considérer parmi les plus récents du département. D'ailleurs leurs pentes fortes ne sont pas sans rappeler celles de leurs cousins de la chaîne des Puys ou de leurs proches voisins, les jeunes volcans d'Ardèche, dont l'activité s'est arrêtée il y a moins de 50 000 ans. Le grand suc a émis une coulée dont on ne retrouve pas la trace puisqu'elle a cascadé jusqu'à Goudet. En revanche, on chemine sur les anciennes coulées de lave du Devès (entre 2 et 1 Ma) qui constituent la surface du plateau actuel.

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 6 h 30

Longueur : 32.6 km

Dénivelé positif : 750 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Géologie, Point de vue

Itinéraire

Départ : Le Bouchet-Saint-Nicolas

Arrivée : Présailles

Balisage :  GR

Communes : 1. Bouchet-Saint-Nicolas

2. Landos

3. Arlempdes

4. Goudet

5. Saint-Martin-de-Fugères

6. Alleyrac

7. Monastier-sur-Gazeille

8. Présailles

Profil altimétrique



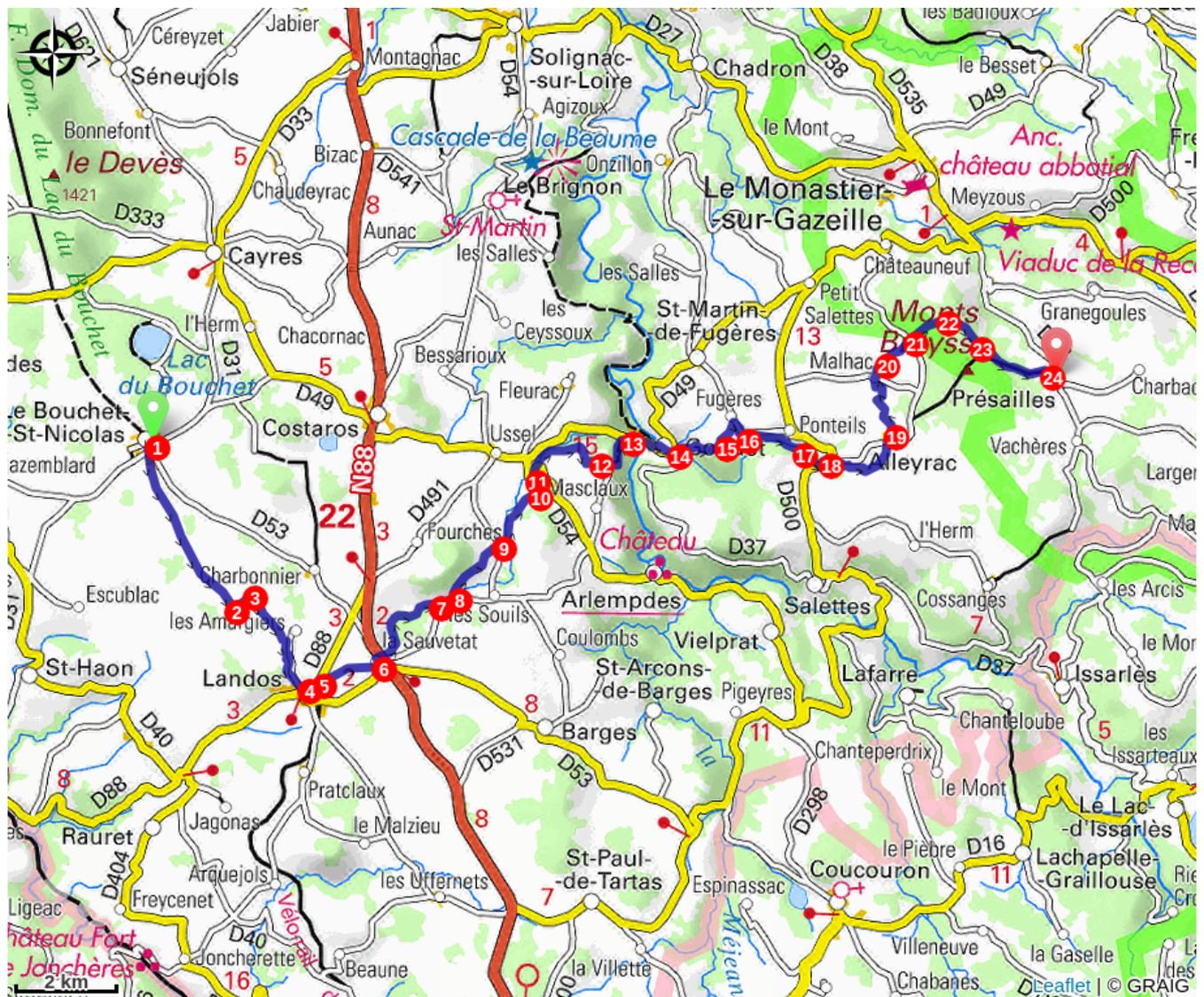
Altitude min 760 m Altitude max 1218 m

1. Continuer par la rue principale, laisser la D53 à gauche et prendre la voie suivante à gauche sur 1,1 km. A la fourche, emprunter la piste de gauche. A la croisée des chemins, poursuivre tout droit puis rejoindre un embranchement.
2. Tourner à gauche. Après le ruisseau, le chemin se divise.
3. Laisser la piste se poursuivre tout droit pour emprunter le sentier sur la droite. Ignorer le sentier sur la gauche pour continuer tout droit jusqu'à aboutir à un embranchement à l'entrée de Amargiers [jonction avec le GR700 qui arrive à gauche]. Tourner le dos au village pour partir sur le chemin de droite. Descendre dans le vallon et franchir le ruisseau grâce à une passerelle. Juste après celle-ci, prendre le chemin qui part à gauche. Aboutir à une route, atteindre l'entrée de la seconde place.
4. Sur la place (poste, église), tourner à droite pour rejoindre la rue principale. La suivre à gauche pour sortir du village. Juste avant la dernière maison, près d'une grande croix, un chemin s'élève sur la droite.
5. Monter sur ce chemin. Couper une ancienne voie ferrée désaffectée puis, à la croisée de chemins, continuer tout droit. Parvenir au village de la Sauvetat. A la première bifurcation (monument aux morts), prendre à droite puis, à la seconde, à gauche. Arriver à une intersection.
6. A l'intersection, prendre à gauche, puis à droite en passant sous la RN88 par le boviduc. Continuer tout droit, à la fourche prendre à gauche jusqu'au Narces de la Sauvetat. Au croisement, montée à gauche et passer devant une maison à droite.
7. Passer devant une deuxième maison. Continuer sur le chemin plus large et parvenir au Cros-Pouget.
8. Suivre alors le sentier qui descend à gauche et franchir le ruisseau des Fouragettes. Remonter assez fortement pour déboucher sur un chemin plus large. Le prendre à droite et parvenir au Cros-Pouget.
9. Devant la chapelle, aller à gauche, puis tourner à droite. À la fourche, descendre à gauche pour aller enjamber à nouveau le ruisseau des Fouragettes. Juste après le pont, partir sur le chemin de gauche. De suite, il se divise. Persévérer à gauche. Plus loin, parvenir à une intersection.
10. Tourner à gauche et descendre jusqu'à la D 54, la suivre quelques mètres à gauche pour retrouver le GR 70.

11. Le suivre à droite par le chemin herbeux qui descend dans le vallon. Continuer sur ce chemin jusqu'à rejoindre Montagnac. À la route, prendre à gauche et traverser le village jusqu'aux dernières maisons.
12. Alors que la route vire à droite, partir sur le chemin à gauche. Descendre bientôt dans la vallée de la Loire. Parvenir à un embranchement (jonction avec le GR® 3). Descendre à gauche sur le chemin caillouteux. Passer le pont, puis déboucher sur une route.
13. Suivre la route à droite et rejoindre Goudet par le pont sur la Loire. Virer à gauche. Passer sur un petit pont, puis arriver à un croisement au niveau de la mairie (séparation du GR® 70 et du GR® 3). Poursuivre tout droit. Après une petite place, à l'embranchement, monter à gauche et passer devant l'église. Au carrefour, prendre à droite la D 37 jusqu'à la croix en pierre séparation du GR® 302).
14. Laisser la route pour un sentier herbeux à gauche qui, rapidement, se met à grimper entre les rochers et les genêts. Le sentier est étroit (**parfois difficile à suivre**). Passer ensuite entre des arbustes, puis, sur un point haut, virer à gauche pour aller longer une clôture. Retrouver un sentier plus marqué. Parvenir à un large chemin perpendiculaire.
15. Tourner à gauche puis, à la fourche suivante, à droite. Aboutir à Fugères. A l'entrée du village, suivre la route à droite sur 400 m.
16. S'engager sur le sentier à droite qui descend dans la vallée de l'Holme. Lorsque le sentier se scinde, monter à gauche. Franchir un ru puis descendre en lacets sur le moulin du Rocher. Passer devant celui-ci, sur le pont au-dessus de la rivière, puis suivre la route qui bientôt redevient chemin.
17. À la fourche, continuer à gauche. Atteindre une route au lieu-dit Pont de Vallon. Aller à gauche pour emprunter le pont puis bifurquer à droite.
18. Quitter la route pour le chemin herbeux à droite. D'abord sous les arbres, le chemin se poursuit entre les murets et arrive sur une route à Hébrards. Aller à droite. Au carrefour, prendre la seconde voie à gauche. Rejoindre Alleyrac. Tourner à droite puis suivre la petite rue indiquée Malhac sur votre gauche. De suite, à la fourche, aller à gauche. Bientôt la rue oblique à droite puis rejoint une rue perpendiculaire.
19. Monter à droite 30 m puis prendre le chemin à gauche. Il serpente entre les murets et les pacages. À la fourche, poursuivre à gauche. À la croisée de chemins, continuer en face et aboutir sur une route. L'emprunter quelques instants vers la droite avant de prendre le chemin sur la droite. Retrouver la route et la suivre à droite pour entrer dans Malhac. Au centre du village, tourner à droite et à la croix (*maison de béate*) monter par la rue à gauche. Sur un replat, le chemin se scinde.
20. Aller à droite et atteindre un point haut. Redescendre tout droit pour parvenir sur une route perpendiculaire. Traverser la route pour découvrir trois chemins qui partent dans les bois.
21. S'engager sur celui du milieu. Dans la forêt, suivre ce chemin et parvenir à une fourche. Aller à droite. Plus loin, le chemin se divise à nouveau.
22. Tourner à droite sur le chemin qui monte très doucement entre les hêtres. À la fourche suivante, descendre à gauche. Rejoindre un chemin plus large et le suivre à droite. Aboutir à un embranchement.
23. Partir à gauche et, rapidement, rencontrer une nouvelle fourche. Rester sur le chemin de droite. Ce dernier rejoint bientôt un large chemin forestier. L'emprunter à gauche jusqu'à la sortie des bois. Retrouver une petite route à l'entrée de Présailles. Devant l'église, deux rues se présentent.

24. Suivre à droite la rue rectiligne qui traverse le village.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention à bien rester sur le GR 40 car il croise de nombreux autres GR sur ce tronçon.